



**Déclaration de la FSU
au Comité Social d'Administration de l'académie de Normandie
Jeudi 18 janvier 2024**

Madame la Rectrice,

Il eût été d'usage de démarrer ce premier CSA de 2024 par des vœux. Pourtant, la colère des personnels que nous représentons est telle, après les propos indignes de la ministre qui sont une insulte proférée à l'égard de toutes celles et ceux qui font vivre l'École publique au quotidien, que nous ne pouvons commencer par des propos enjoués. La nouvelle ministre, qui consacre une partie de son temps à l'Education Nationale, entre deux réunions de préparation des Jeux Olympiques, a ainsi fait le choix de se placer, dès le premier jour, dans le camp des ennemis de l'École publique. Elle a sciemment menti pour véhiculer les clichés, déjà chers à Gabriel Attal, d'absentéisme dans les écoles et les établissements publics. Elle a dénigré l'engagement de tous les personnels au service de la réussite des élèves et de leur épanouissement. Elle a prôné, en revanche, une école du séparatisme, qui exclut les plus fragiles, fait fi de la laïcité, incite à la non-mixité, utilise des méthodes passéistes et propage des idées réactionnaires.

Les personnels ne se laisseront pas ainsi violemment attaquer. Ils exigent des excuses de la part de la ministre et du gouvernement. Les excuses adressées à l'école de Littré sont insuffisantes, ce que les enseignant-es attendent et attendent ce sont des actes concrets de soutien à l'École publique. Cela passe par le respect des personnels, par l'attention prêtée à leurs revendications, par des salaires et des conditions de travail significativement améliorés.

A cet égard, les DHG transmises aux établissements normands, bien avant les instances officielles de « dialogue social », montrent que, loin des déclarations émues sur la priorité accordée à l'Education et la grandeur de nos missions, la politique de destruction de l'École publique continue à bon train. Pour la huitième année consécutive, les suppressions de postes dans les écoles, les collèges, les lycées et dans les services, vont affaiblir l'enseignement public, dégrader les conditions d'enseignement pour nos élèves et dégrader les conditions de travail de nos collègues. La FSU s'y oppose. La ministre a osé affirmer hier, à la télévision, qu'aucun poste d'enseignant ne serait supprimé pour la rentrée 2024. Ou bien les suppressions de postes présentées aujourd'hui vont être annulées, et il est urgent de le confirmer parce que c'est en ce moment que se réunissent les instances dans les établissements, ou bien là-dessus aussi, la ministre ment, et ce serait tout bonnement inadmissible, indigne de sa fonction - et déjà lassant.

Côté carte scolaire, commençons par ce "flou" car c'est quand même fou qu'il y ait du flou sur des questions qui engagent concrètement les conditions de rentrée pour des millions d'élèves et pour les personnels qui les encadrent : alors que le budget de l'Education nationale prévoit la suppression de 484 postes dans le Second degré et de 1709 dans le Premier Degré, le précédent ministre de l'Education nationale a réussi le tour de force de faire croire qu'il y aurait des moyens supplémentaires pour assurer, à la rentrée, la mise en œuvre de ses décisions sur la structuration du collège notamment, de quelques mesures en lycée, et de maintien d'une offre convenable dans le 1er degré.

Autant vous le dire, les explications réclamées au ministère par nos représentants nationaux fin décembre n'ont pas permis d'éclairer ces mystères. Nous souhaitons donc que vous y parveniez, parce que les moyens que vous présentez doivent à nos yeux être largement explicités. Mais il vous faudra être très convaincants pour nous amener à considérer que la reconduction d'autorisations d'utilisation de moyens déjà engagés constitue un apport supplémentaire.

Une fois de plus dans ce CSA, nous tenons à aborder la réforme de la voie professionnelle qui se met en place à marche forcée, malgré une opposition unanime, sans bilan de la réforme précédente, sans anticipation des textes et modalités d'examens et sans dialogue social digne de ce nom. Le ministère a dernièrement essuyé un nouveau revers en CSE lorsque le projet de texte réformant le bac pro a été rejeté le 8 janvier sans recueillir un seul vote favorable (50 contre et 18 abstentions), ce qui est inédit. Renoncer à promulguer l'arrêté faisant évoluer les grilles serait un premier signe de bonne volonté et d'apaisement, respectueux de la démocratie sociale.

La FSU attend donc de la nouvelle ministre une réouverture de concertations sur la base d'un diagnostic rigoureux et transparent sur l'état de la Voie Professionnelle scolaire, afin d'améliorer les conditions d'exercice de ses métiers et pour créer de réelles conditions de réussite scolaire pour tous les élèves. Elle demande également qu'avant toute réforme structurelle, le ministère respecte la réglementation et engage enfin une étude d'impact comme ne cessent de le demander les OS en FSSCT MEN depuis l'automne 2022.

Dans l'académie, nous serons particulièrement vigilants à l'impact que cette réforme pourrait avoir sur les postes et les conditions de travail de nos collègues et nous ne manquerons pas de vous rappeler, Mme la Rectrice, que la bienveillance n'est pas qu'un élément de langage dans les discours mais une valeur à laquelle nous sommes foncièrement attachés.

Dans les collèges, la rentrée 2024 signe la fin du collège unique. Sous prétexte que les élèves fragiles « freineraient », selon Gabriel Attal, « les meilleurs élèves et les empêcheraient de s'envoler », la mise en place de groupes de niveaux en français et en mathématiques vient faire éclater les groupes classes et instaurer une école à deux vitesses, séparant au sein d'un même collège, les élèves les plus faibles et les meilleurs, souvent synonymes malheureusement des plus défavorisés et des plus favorisés. La promesse de l'école républicaine est ainsi rompue !

Ces annonces sont d'autant plus insupportables pour la profession qu'aucun texte officiel n'est paru et qu'on va donc assister, comme l'an passé, à une déréglementation lamentable : les chefs d'établissements, garants de l'application des textes, vont devoir faire voter des DHG qui ne seront pas réglementaires pour obéir docilement à leur hiérarchie. Cette méthode n'est pas plus admissible en 2024 que par le passé !

Par ailleurs, à l'épreuve de la réalité, cette nouvelle organisation demandée va se révéler impossible à mettre en œuvre. Sans moyens supplémentaires, sans recrutements massifs de professeurs de français et de mathématiques, le fiasco de la rentrée 2024 s'annonce pire que celui de 2023. Ce n'est pas un établissement sur deux où l'on constatera qu'il manque un professeur : c'est un groupe de mathématiques sur 4 dans lequel aucun professeur de mathématiques n'interviendra, un groupe de français sur 5. La FSU vous alerte solennellement, Madame la Rectrice. Il est encore temps de renoncer à ce projet pour la rentrée 2024.

La saignée continue avec 38 ETP qui seront retirés pour les LGT de Normandie. Pourtant à entendre notre ministre, il n'y aura pas de suppressions de poste au niveau national. Les lycées dont la DHG va baisser pour un nombre d'élèves équivalent doivent vivre dans une réalité alternative ! La création d'une seule classe « prépa lycée » par département montre aussi qu'une fois de plus les annonces de notre ex-ministre sont totalement déconnectées du terrain et ne servent qu'à pouvoir faire de la communication sur des plateaux télé.

Et que dire de l'obligation du stage d'observation pour l'ensemble des élèves de secondes dès cette année. Comment mettre 550 000 jeunes en stage ou au SNU sur la même période, en sachant en plus que ces élèves rentreront en concurrence avec ceux de bac professionnel qui ont déjà des difficultés pour trouver des structures pour les accueillir ? La contrainte pourra être levée en cas séjour de cohésion du SNU. Tous les élèves n'ayant pas le réseau pour trouver un lieu de stage, souvent issues des familles les moins favorisées seront donc orientés vers le SNU avec une pseudo préparation militaire et lever de drapeau tous les matins. C'est bien ce qui est prévu et le président l'a annoncé hier, il souhaite une généralisation du Service national universel. Avec la généralisation aussi possible de l'uniforme, on voit bien le projet éducatif dangereux d'une jeunesse aux ordres qui est en train de se mettre en place.

La plateforme Parcoursup vient d'ouvrir avec des annonces sur des aménagements pour en « optimiser » l'efficacité, c'est à dire en perfectionner la capacité à sélectionner les candidatures. Là encore l'école du tri social se met en place sous nos yeux en privilégiant l'enseignement supérieur privé et en validant l'idée que tout les jeunes n'ont pas vocation à poursuivre des études supérieures.

L'ordre du jour du CSA prévoit également l'étude de la nouvelle carte des zones de remplacement. Suite aux deux GT qui ont eu lieu au mois de Décembre dernier, nous avons dénoncé l'énorme déséquilibre qui se profile sur la gestion des TZR entre l'ex-périmètre de Rouen et celui de Caen. Les nouvelles ZR définies sur Caen sont une réelle amélioration des conditions de travail des TZR. Mais il n'en va pas de même sur le périmètre de Rouen puisque la superficie des ZR augmente de façon très significative alors qu'il s'agit de territoires où la densité des établissements est plus forte. Par exemple, la ZR Rouen-Barentin passe de 35 à 57 communes, dépassant donc la centaine d'établissements, pour une surface de 4 000 km² devenant ainsi la plus grande ZRE de l'académie de Normandie alors que toutes les ZR de l'ex périmètre de Caen ont désormais une surface inférieure à 2 500 km².

Nous savons pertinemment que l'augmentation de la surface des ZRE va considérablement dégrader les conditions de travail des TZR. Les distances entre le domicile (ou les RAD) et les établissements d'affectation vont inévitablement augmenter et devenir inacceptables. Comment penser qu'on améliorera la couverture et la qualité des remplacements en dégradant les conditions de travail de celles et ceux dont c'est la mission ? Pourquoi ne pas profiter au contraire de cette fusion tant vantée pour retenir les leçons de l'organisation précédente et des difficultés qu'elle a engendrée pour les TZR et les services administratifs ? Face à cette interrogation légitime, aucune réponse de l'administration si ce n'est la stigmatisation systématique des TZR qui pourraient émettre des réserves quant à la faisabilité de leur mission. Nous demandons donc à nouveau la conservation des ZR existantes dans les départements 27 et 76 à l'image du travail de qualité effectué dans l'ex-périmètre de Caen.

Madame la Rectrice, que comptez-vous faire pour améliorer au plus vite les conditions de travail scandaleuses des enseignants d'EPS qui font cours dans des salles glaciales avec des températures comprises entre 0 et 6° depuis la rentrée de janvier ? Les gymnases qui se dégradent, les problèmes de chauffages qui se multiplient rendent impossible la pratique de nombreuses activités pour des raisons de sécurité. Les élèves ainsi que les enseignants ont droit à des conditions décentes de travail et la possibilité de se replier dans des salles de cours pour faire de la théorie n'est pas digne de ce que devrait garantir l'école pour amener tous les élèves à progresser en EPS. Notre ministère de l'Education et des sports n'est décidément pas à la hauteur. Nous vous invitons à lire les nombreuses fiches RSST sur ces questions.

Nous dénonçons enfin la situation inadmissible des AESH passé.e.s en CDI au premier septembre dernier : les personnels concerné.e.s sont payé.e.s depuis septembre sur la base de leur CDD en cours au 31 août. Un grand nombre de ces collègues vont basculer sur le paiement de leur contrat CDI à partir de la paie de janvier, pour d'autres, ce sera encore plus tard. Il leur sera donc versé en fin de mois leur paie de janvier et, de manière rétroactive, celles de septembre, octobre, novembre et décembre, soit un versement total de 5 mois de traitement ! Dans un 2e temps, un trop perçu des salaires déjà versés au titre du CDD entre septembre et décembre sera établi et réclamé aux agent.es. Les conditions de remboursement ne leur sont pas précisées mais ce ne sera probablement pas possible avant plusieurs mois du fait des délais de traitement entre les différents services dont la DAF et en dernier ressort la DRFIP. Pourtant la différence entre les traitements en CDD et CDI est nulle ou au mieux de 5 points d'indice (19,54 € net /mois) voire négative si le SFT n'a pas été remis en place. L'administration leur a répondu qu'elle ne pouvait pas faire autrement.

Le même problème s'est déjà produit l'an passé et cela a eu de nombreuses conséquences financières ; selon la situation des agent.e.s, cela a pu occasionner : la perte d'échelon de bourse scolaire, perte de l'allocation pour le logement, de la complémentaire santé solidaire, d'allocations familiales, de la prime d'activité, de l'AAH, des allocations Pôle emploi, mais aussi le déclenchement automatique du paiement à la source de l'impôt sur le revenu, avec comme conséquences des découverts bancaires et leurs frais afférents, mais aussi du stress, de l'angoisse, plongeant certains personnels dans des situations absolument dramatiques alors qu'ils et elles sont

à leur poste et remplissent leurs missions depuis plus de 6 ans en accompagnant nos élèves en situation de handicap ! Et c'est ainsi qu'ils et elles sont remercié.e.s ? Quelle honte !

La FSU demande que le sujet de ces trop-perçus soit examiné en priorité absolue et que des aides et un accompagnement de ces collègues précaires, souvent isolé.e.s et à charge de famille, soit mis en place au plus vite.

La FSU, avec la CGT, FO et SUD Education, appelle tous les personnels à la grève le 1er février prochain. Après le dépôt de 102 alertes sociales au mois de novembre dans le premier degré, après la forte mobilisation des collègues de la voie professionnelle, pour refuser une école du tri social et la relégation des plus fragiles, pour des moyens, du respect et une autre politique éducative, cette première journée de grève sera un signal fort envoyé au gouvernement. Ce que révèle la nomination de Mme la Ministre en matière de politique éducative doit renforcer la détermination des collègues à se faire entendre pour être enfin respecté-es ! Toutes et tous en grève le 1er février.